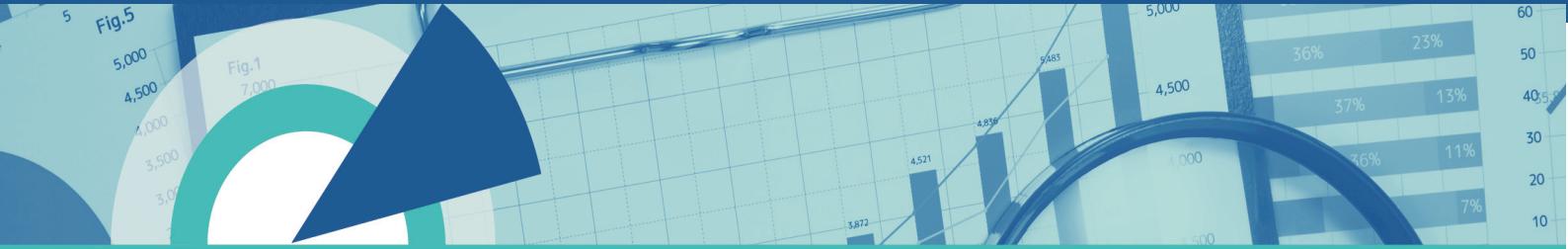


Un début d'année 2021 marqué par le rebond de l'emploi

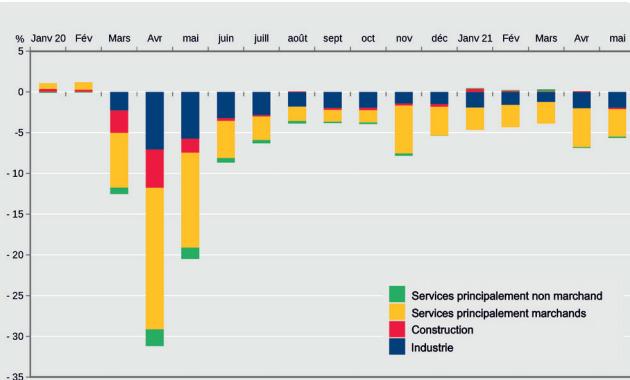
Insee Conjoncture Centre-Val de Loire • n° 35 • Juillet 2021



Au premier trimestre 2021, l'emploi salarié progresse de nouveau en Centre-Val de Loire, évoluant au gré des restrictions sanitaires. Seul le secteur de la construction parvient à développer ses emplois depuis la fin du premier confinement, début 2020, tandis que l'importante remontée de l'intérim marque un arrêt. Tous les départements alimentent le rebond régional, excepté le Cher qui stabilise ses effectifs. En ce début d'année, l'activité économique est encore affectée par les mesures pour endiguer l'épidémie, mais limite son recul à l'aube d'un troisième confinement.

Après une nouvelle chute de l'activité économique au quatrième trimestre 2020, consécutive au deuxième confinement entre le 30 octobre et le 14 décembre, le début d'année reste en retrait. Le volume d'heures rémunérées, utilisé comme indicateur pour analyser l'impact du choc économique, oscille autour de - 4 % en Centre-Val de Loire au premier trimestre 2021 ►figure 1. Comme depuis le début de la crise, l'activité économique dépend largement de l'évolution de l'épidémie, désormais entre diffusion des variants et accélération de la vaccination. De nombreuses mesures de restrictions restent en vigueur, et le reconfinement de la population en avril 2021 affecte encore une fois l'économie, - 7 % d'heures rémunérées, par rapport au même mois en 2019, sans toutefois retomber au niveau d'avril 2020, point bas historique (- 31 %).

► 1. Évolution du volume de travail rémunéré selon le secteur d'activité



Note : volume des heures rémunérées, en Centre-Val de Loire, comparé au même mois en 2019.

Source : Insee, déclaration sociale nominative (DSN)

Reprise de l'emploi salarié

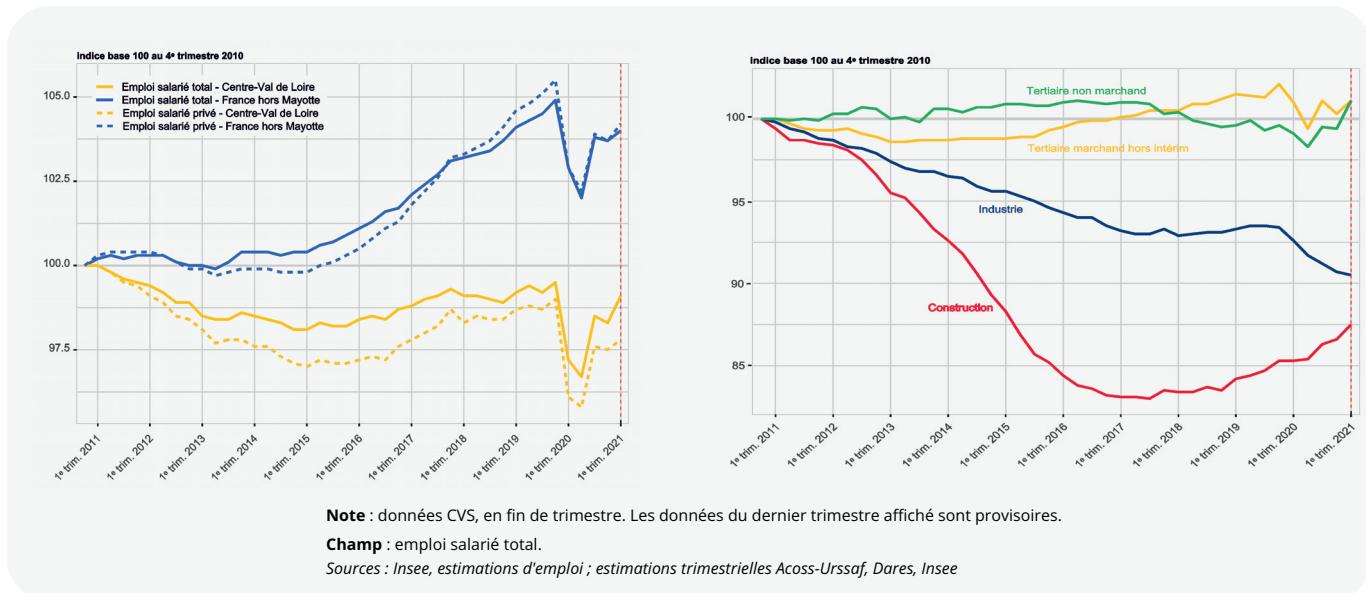
Après un dernier trimestre 2020 marqué par le deuxième confinement, l'emploi salarié repart une nouvelle fois à la hausse au premier trimestre 2021, en Centre-Val de Loire (+ 0,8 %), et porte les effectifs à 908 200. En France hors Mayotte, l'inversion de tendance par rapport au trimestre dernier est elle aussi observable, mais de moindre ampleur (+ 0,3 %) ►figure 2.

Cependant, tous les secteurs ne participent pas au regain régional. L'intérim, qui s'était relancé dès le deuxième trimestre 2020, subit une légère rétrogradation de ses effectifs (- 1,2 %) et l'industrie continue de voir fondre ses emplois (- 0,2 %). À l'inverse, les services non marchands enregistrent la plus forte hausse de ce trimestre (+ 1,7 %), dépassant ainsi le niveau d'avant-crise, au dernier trimestre 2019 (+ 1,5 %). Le secteur de la construction, dont les effectifs n'ont jamais été réellement entamés par la crise, poursuit sa progression (+ 1,0 %). Enfin, les services marchands hors intérim enregistrent une croissance équivalente à celle de la région (+ 0,7 %). Elle est toutefois freinée par la variation négative dans les activités d'hébergement et restauration (- 0,7 %) directement concernées par les mesures restrictives encore en vigueur au premier trimestre 2021 (fermetures temporaires obligatoires et couvre-feu) ►figure 3.

Ce trimestre, la hausse des emplois salariés concerne majoritairement le secteur public (+ 2,1 %) et dans une moindre mesure celui du privé (+ 0,4 %). L'importante augmentation du premier lui permet de dépasser son niveau d'avant-crise de 2,1 %, tandis que le second reste en deçà de 1,2 %.

L'évolution positive de l'emploi salarié total au niveau régional ne permet cependant pas de revenir au niveau de fin 2019, affichant une perte de 0,4 %. Au niveau national, le constat est le même avec un retrait deux fois plus important (- 0,8 %).

► 2. Évolution de l'emploi salarié

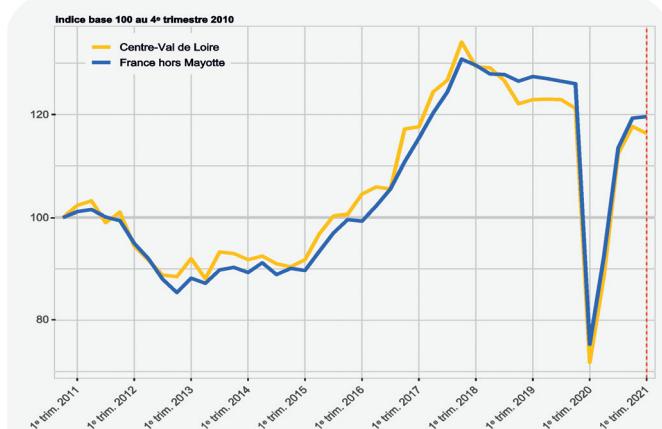


L'emploi intérimaire stoppe sa remontée

Au premier trimestre 2021, le volume d'emplois intérimaires rétrograde en Centre-Val de Loire (- 1,2 %) et stoppe ainsi l'important rattrapage amorcé dès la fin du premier confinement de 2020 (+ 62 %), insuffisant pour retrouver son niveau d'avant-crise, avec 4,1 % d'effectifs en moins ►figure 4.

Au niveau de la France hors Mayotte, la dynamique ne s'est pas inversée ce trimestre. Le secteur poursuit timidement son amélioration (+ 0,3 %), mais le rattrapage s'avère également trop faible et le nombre d'emplois reste inférieur de 5 % par rapport à la fin du quatrième trimestre 2019.

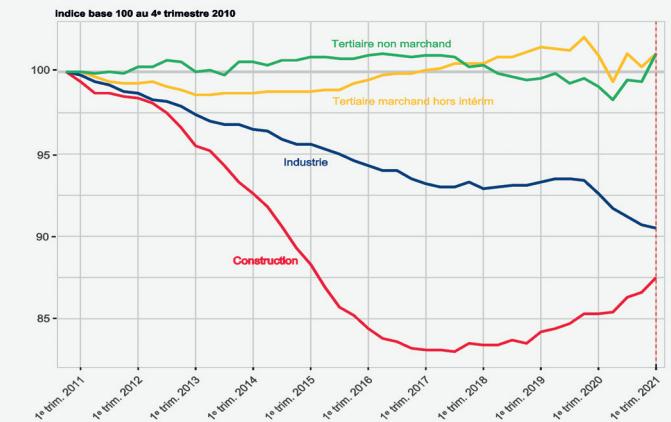
► 4. Évolution de l'emploi intérimaire



Le Loiret et l'Eure-et-Loir dynamisent le rebond

Au premier trimestre 2021, le Loiret et l'Eure-et-Loir enregistrent une progression supérieure à celle de la région (respectivement + 1,4 % et + 1,2 %), tous deux particulièrement dynamisés par le secteur tertiaire marchand (+ 2,7 %) ►figure 5. Le Loiret bénéficie également de hausses notables dans la construction et les services marchands hors intérim (respectivement + 1,6 % et + 1,4 %) qui viennent amoindrir l'impact des 2,5 % de pertes d'emplois intérimaires. De plus, l'Eure-et-Loir se distingue des

► 3. Évolution de l'emploi salarié par secteur en Centre-Val de Loire

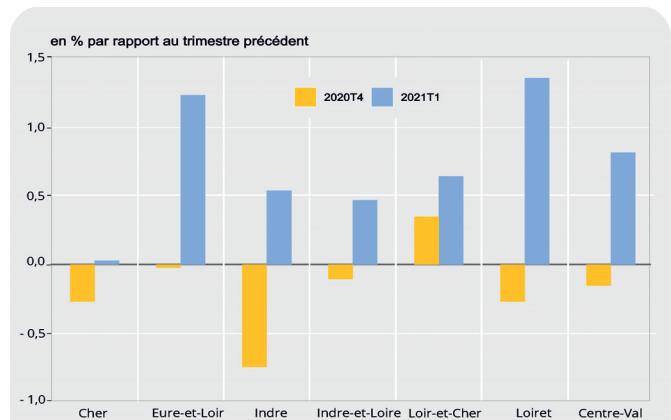


autres départements de la région avec des emplois industriels en expansion (+ 0,4 %). Le Loir-et-Cher, à la croissance nettement plus modérée (+ 0,6 %), bénéficie de la plus importante hausse dans la construction (+ 1,8 %), mais est également pénalisé par le plus important recul de l'intérim dans la région (- 3,1 %).

Dans l'Indre et l'Indre-et-Loire, la progression est encore moindre (+ 0,5 %), avec une amélioration dans les services marchands hors intérim particulièrement timide (respectivement + 0,2 % et + 0,1 %). Ainsi, les secteurs de la construction et des services non marchands portent le regain d'emplois dans l'Indre (+ 1,3 %), tandis que l'Indre-et-Loire profite surtout d'un secteur intérimaire qui continue de progresser (+ 2,7 %), contrairement à tous les autres départements de la région.

Le département du Cher ne comptabilise pas d'effectifs supplémentaires, en raison de secteurs trop peu dynamiques (autour de + 0,4 %) qui viennent tout juste compenser les pertes de l'intérim et de l'industrie (- 1,4 % et - 0,6 %). Depuis le début de la crise, seuls les départements d'Eure-et-Loir et du Loiret parviennent à compenser les pertes subies, et même à dépasser leur niveau de la fin 2019 (respectivement + 0,8 % et + 0,3 %). Les difficultés les plus sévères concernent le département de l'Indre avec 2,4 % d'emplois en moins par rapport au quatrième trimestre 2019.

► 5. Évolution de l'emploi salarié départemental

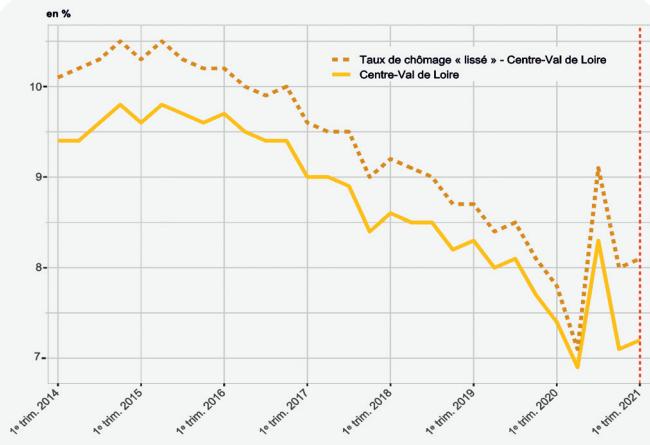


Note : données CVS, en fin de trimestre. Les données du dernier trimestre affiché sont provisoires.

Champ : emploi salarié total.

Sources : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Acoss-Urssaf, Dares, Insee

► 6. Taux de chômage



Note : données trimestrielles CVS. Les données du dernier trimestre affiché sont provisoires.

Source : Insee, taux de chômage au sens du BIT et taux de chômage localisé

Stabilité du taux de chômage

Après avoir enregistré de nombreuses variations tout au long de l'année 2020, le taux de chômage n'évolue pratiquement pas au premier trimestre 2021 (+ 0,1 point), en Centre-Val de Loire, se fixant à 7,2 %. Même si la période n'a pas connu de confinement, certaines mesures de restrictions, toujours en place, entraînent le recours au chômage partiel et expliquent, pour partie, l'absence de dégradation de cet indicateur. Le constat est le même au niveau de la France hors Mayotte où il atteint 8,1 % ce trimestre (+ 0,1 point) ►figure 6.

Les variations par département restent également faibles, allant de - 0,1 point à + 0,2 point ►figure 7.

► 7. Taux de chômage départementaux

	1 ^{er} trimestre sur 2021 (%)	Variation (point)	
		sur un trimestre	sur un an
Cher	7,9	0,2	- 0,3
Eure-et-Loir	7,1	- 0,1	- 0,3
Indre	7,6	0,1	0,0
Indre-et-Loire	7,1	0,2	0,0
Loir-et-Cher	6,4	0,2	0,0
Loiret	7,3	0,1	- 0,4
Centre-Val de Loire	7,2	0,1	- 0,2
France hors Mayotte	8,1	0,1	0,3

Note : données trimestrielles CVS. Les données du dernier trimestre affiché sont provisoires.

Source : Insee, Taux de chômage au sens du BIT et taux de chômage localisé

► Avertissement sur le marché du travail

La situation des personnes sur le marché du travail a été fortement affectée depuis le début de la crise sanitaire (secteur d'activité à l'arrêt, contrainte de garde d'enfant par exemple). Pour être considéré comme chômeur, il faut être sans emploi, disponible pour travailler et avoir fait des démarches actives de recherche d'emploi. Début 2021, la quasi-stabilité du taux de chômage résulte à la fois de celle du taux d'emploi et de la persistance d'un comportement de retrait d'activité, du fait de la crise et du maintien de restrictions sanitaires. L'introduction de la déclaration sociale nominative (DSN) peut entraîner des révisions accrues sur les données, durant la phase de montée en charge du dispositif.

Le nombre de demandeurs d'emploi repart à la hausse

Après deux trimestres de baisse, le nombre de demandeurs d'emploi de catégories A, B et C inscrits à Pôle emploi en Centre-Val de Loire s'élève à 218 800 au premier trimestre 2021, soit une augmentation de 0,6 %. Au niveau de la France entière, les effectifs restent stables ►figure 8.

Dans la région, la hausse est particulièrement élevée pour les personnes âgées de plus de 50 ans (+ 0,9 %), déjà en difficulté le trimestre dernier. Elle est moindre pour les moins de 25 ans (+ 0,3 %), tandis que le nombre de personnes inscrites depuis plus d'un an continue de se dégrader (+ 2,8 %).

Par rapport à la fin d'année 2019, marquée par une tendance à la baisse, l'évolution des demandeurs d'emploi régionaux et nationaux s'oriente nettement à la hausse (respectivement + 3,7 % et + 4,7 %). Les sorties sur les listes de Pôle emploi, en baisse de 2,5 % ce trimestre, redeviennent inférieures aux entrées qui, elles, augmentent de 4,1 %.

► 8. Demandeurs d'emploi (A,B,C) inscrits à Pôle emploi

	1 ^{er} trimestre 2021 (CVS-CJO)	Variation (%)	
		sur un trimestre	sur un an
Centre-Val de Loire	218 820	0,6	4,6
Moins de 25 ans	31 810	0,3	8,1
50 ans et plus	57 210	0,9	4,5
Inscrits depuis plus d'un an	111 540	2,8	11,3
France (en milliers)	6 013	0,1	4,7

Note : données CVS-CJO.

Avertissement : le nombre de demandeurs d'emploi du trimestre est une moyenne des données mensuelles afin de mieux dégager les évolutions tendancielles.

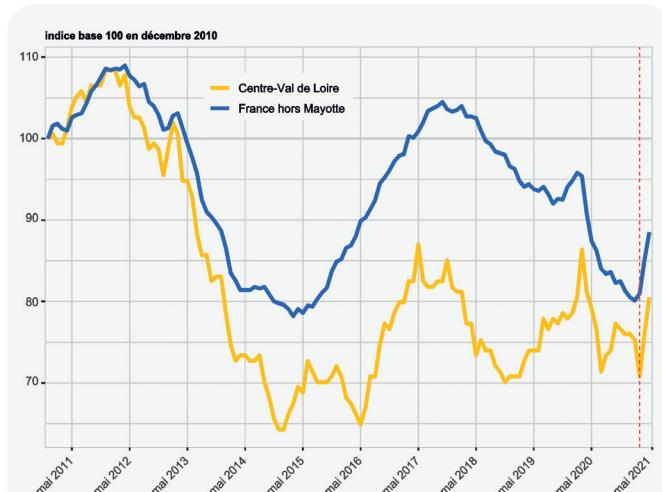
Source : Pôle emploi-Dares, STMT

Retour à la baisse des autorisations de construction

Avec un important repli de 7,5 % au premier trimestre 2021, le rebond enregistré au trimestre précédent par les autorisations de construction de logements, mesurées en données cumulées sur douze mois en Centre-Val de Loire, ne se confirme pas. Au niveau de la France hors Mayotte, la tendance reste inchangée avec une nouvelle baisse (- 0,5 %).

Les logements commencés poursuivent leur évolution « chahutée » avec un retour à la hausse de 4,6 %, principalement alimentée par les logements individuels (+ 7,3 %), même si les logements collectifs progressent également (+ 1,9 %) ►figure 9.

► 9. Évolution du nombre de logements commencés



Note : données mensuelles brutes, en date réelle. Chaque point représente l'évolution du cumul des douze derniers mois.

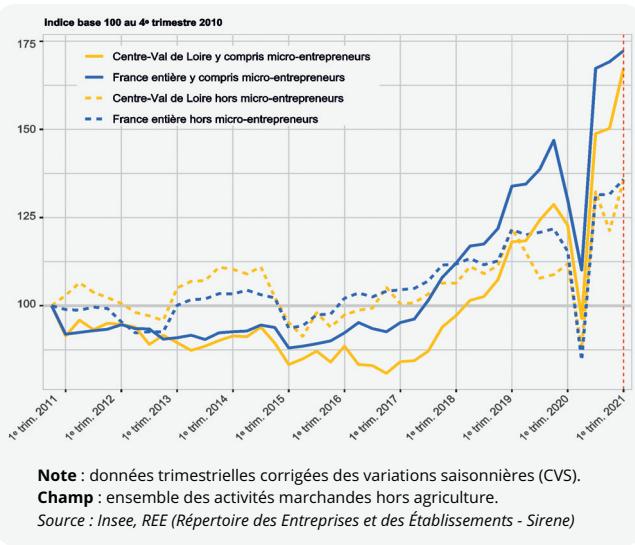
La ligne rouge représente la fin du trimestre d'intérêt.

Source : SDES, Sit@del2

Accélération de la création d'entreprises

Au premier trimestre 2021, les créations d'entreprises, y compris micro-entrepreneurs, s'élèvent à 7 170 unités en Centre-Val de Loire. Après un trimestre de stabilité, faisant suite à un important rebond (+ 52 %) qui compensait nettement la chute occasionnée par le premier confinement, le nombre de créations enregistre de nouveau une progression importante (+ 11,3 %). Au niveau de la France entière, la tendance passée est identique, mais avec une progression nettement moindre ce trimestre (+ 1,8 %) ▶figure 10. Le secteur commerce, transports, hébergement et restauration est le plus plébiscité par les nouveaux entrepreneurs de la région (+ 29,1 %), tandis que celui des services se trouve être le seul à ne pas bénéficier d'une hausse (- 0,8 %). Comparé à la période d'avant-crise, le nombre de créations montre une forte augmentation dans la région, bien plus élevée qu'au niveau national.

► 10. Évolution de la création d'entreprises



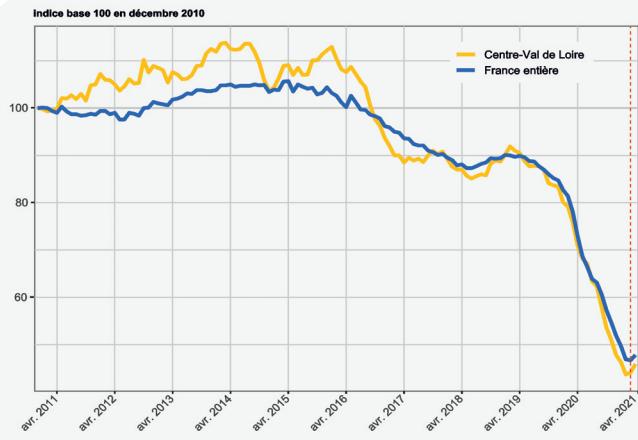
Des défaillances toujours en baisse

Au premier trimestre 2021, les défaillances d'entreprises poursuivent leur recul à un rythme toujours soutenu, tant au niveau régional que national (respectivement - 8,0 % et - 10,2 %) ▶figure 11. Sous l'effet des mesures de soutien aux entreprises en difficulté qui peuvent reporter certaines mises en faillites, les conséquences de la crise sanitaire sur la survie des entreprises ne se font pas encore sentir.

► Contexte national - En France, l'activité a stagné au premier trimestre 2021, marqué par un renforcement progressif des restrictions sanitaires

La dégradation de la situation sanitaire a conduit au premier trimestre à un renforcement progressif des mesures de restrictions (couvre-feu avancé à 18h, fermetures de centres commerciaux, confinements locaux). Dans ce contexte, l'activité a stagné (- 0,1 % par rapport au trimestre précédent, soit - 4,7 % par rapport à son niveau du quatrième trimestre 2019), se dégradant légèrement au mois le mois, notamment dans les services. La consommation des ménages a été quasi-stable elle aussi (+ 0,1 % par rapport au trimestre précédent, soit - 6,8 % sous son niveau d'avant-crise). En particulier, les restrictions ont pénalisé la consommation de biens, après son dynamisme de fin 2020, tandis que les fermetures d'activité mises en place à l'automne 2020 et maintenues tout l'hiver ont continué de plomber la consommation en hébergement-restauration et en services de transport ou de loisirs.

► 11. Évolution des défaillances d'entreprises



Note : données mensuelles brutes au 28 juin 2021, en date de jugement. Chaque point représente la moyenne des douze derniers mois.

La ligne verticale rouge représente la fin du trimestre d'intérêt.

Source : Banque de France, Fiben

Une activité touristique encore considérablement réduite

Le confinement de l'automne 2020 levé, le début d'année reste marqué par des restrictions sanitaires – fermeture temporaire des restaurants et établissements de loisirs, couvre-feu – restreignant les déplacements. Par conséquent, les mois de janvier et février enregistrent moitié moins de nuitées qu'aux mêmes périodes un an auparavant.

L'activité touristique du mois de mars est plus importante qu'au même mois en 2020, en grande partie concerné par le 1^{er} confinement, mais le nombre de nuitées dans les hôtels demeure nettement inférieur à celles comptabilisées en mars 2019 (- 44 %).

Sur la totalité du trimestre, le taux d'occupation des chambres offertes se monte à 34 %, pour un total de 565 000 nuitées hôtelières enregistrées, soit 42 % de moins qu'au premier trimestre 2019, période dite de référence. Au niveau de la France entière, la chute s'avère plus conséquente, avec - 64 %. La proportion d'établissements ouverts est elle aussi plus importante dans la région, avec sept établissements sur dix contre six sur dix au niveau national. ●

Caroline Chalot (Insee)

► Pour en savoir plus

- Le confinement de l'automne stoppe la reprise de l'emploi, Insee Conjoncture Centre-Val de Loire n°33, avril 2021.

► Contexte international - En 2021, l'activité économique dépend encore largement des conditions sanitaires

Début 2021, la conjoncture économique est restée marquée par la crise sanitaire, avec des contrastes entre les pays. Aux États-Unis, le rebond économique a été porté par l'allègement des restrictions sanitaires et les plans de relance massifs, tandis que l'activité chinoise s'est appuyée sur la vigueur de ses exportations. À l'inverse en Europe, les restrictions ont pesé sur l'activité, en recul dans les principales économies et particulièrement en Allemagne et au Royaume-Uni, soumis à des confinements. Sur l'ensemble de l'année 2021, l'activité économique se redresserait dans les principales économies européennes, sous l'hypothèse de stabilisation de la situation sanitaire.

